



COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU 30 JUIN A EPINAL A 19H00

Etaient présents :

Arnaud BONNAVENTURE

Vincent FRITZ

Vanessa MARET

Sandrine ANTOINE

Corine BONNAVENTURE

Anthony DEVOILLE

François FERRY

Benoit JEANTROUX

Benjamin THIRIET

Excusés :

Pascal MARCOT

Sébastien SIBILLE

Régis TRABAC

Sylvie DESBUISSON

La réunion est présidée par Monsieur Arnaud BONNAVENTURE agissant en sa qualité de président du club

Sandrine ANTOINE a été désignée secrétaire de ladite réunion

ORDRE DU JOUR:

- **Nouveaux label FFC : Les Ecoles Française de Cyclisme (EFC)**
- **Section Sport Nature Collège de Xertigny**
- **Subventions**
- **Orientations budgétaire 2018**
- **Question diverses**

1 – Les Ecoles Française de Cyclisme:

Dès 2017, les EFC s'organise autour de 3 labels distinct :

- Le **label Baby-vélo (2-5 ans)**: pour les tout-petits, avec comme premier vélo la Draisienne. Organisé autour de deux cycles d'apprentissage, les progrès des jeunes cyclistes sont valorisés à l'aide de bracelets blancs (fin de draisienne) et verts (test 1).
- Le **label École de Vélo (5-14 ans)**: Pour poursuivre les apprentissages autours des fondamentaux du cyclisme, dans une approche loisir permettant d'obtenir le diplôme du « **Savoir Rouler** ». Organisé autour de 3 cycles d'apprentissage, les progrès des jeunes cyclistes sont valorisés à l'aide des bracelets bleus, rouges et noirs. Sans lien avec les épreuves jeunes.
- Le **label Club Compétition (5-18 ans)**: Pour engager un perfectionnement dans une des disciplines du cyclisme, en lien avec le circuit de compétition.

Une demande de labellisation à été faite pour les label Ecole de Vélo et Club Compétition, sachant que le label Compétition nécessite l'emploi d'un encadrent rémunéré, contact à été pris avec Gwen Fouché pour assurer les entraînements de 2 des 3 groupes les samedi après-midi avec 2 séances de 1h30. Le troisième groupe (les + petits) sera encadré par des bénévoles titulaires du diplôme d'entraîneur jeunes (ancien BF1) ou entraîneur club (ancien BF2)

Pour 30 séances, le coup s'élève à 4500€, soit 150€ par demi-journée.

Ces labels nécessite l'achat de:

- un kit pour l'Ecole de Vélo : 99€
- un kit compétition : 49€

2 – Section Sport Nature Collège de Xertigny :

Le club a signé une convention avec le Collège de Xertigny en temps que club support pour la section Sport Nature (VTT Canoë, CO).

Le club mettra à disposition du collège une camionnette ; celle-ci étant prêtée par Monsieur MARCOT Pascal (Voyages MARCOT)

Monsieur Gwen FOUCHÉ, entraîneur sera encadrant pour 12 séances , ce qui représente un budget de 1800 euros.

3– Demande de subvention:

Des demandes de subvention ont été faite en début d'année :

Département des Vosges via la charte Sport 88 pour l'achat de matériel : 1070€ accordés

CNDS : demande de subvention pour l'Ecole de Vélo et la section Sport Nature du Collège, en attente de retour.

Commune de Xertigny : 500€ accordés

Commune de Hadol : demande de subvention pour l'organisation du cyclo-cross

4- Orientations budgétaires:

Afin de financer ces nouvelles dépenses, nous sommes dans l'obligation de revaloriser les tarifs d'inscriptions, les tarifs des ventes des tenues (prix coutant). Le Comité directeur a ainsi décidé pour la saison 2018 de mettre en place les tarifs suivant :

Jeunes Ecole de Vélo

- Adhésion à La Vôge VTT : 10€
- Inscription à l'Ecole de Vélo :
 - Poussins : 30€
 - Pupilles : 40€
 - Benjamins : 50€
 - Minimes : 60€
- Tenue : 80€
- Casque : 30€
- Licence (2017) : 50€

Soit un total à l'année de 200€ pour les poussins et 230€ pour les minimes, ces sommes pourront être réglés en plusieurs fois :

-Licence + adhésion + inscription : septembre

-Tenue : Novembre

Le prix de la tenue(80€), sera remboursé lors du renouvellement de licence de l'année suivante, avec le même principe que cette année pour les compétitions à effectués.

Même principe pour les changement de taille.

Pour les autres catégories

Cadets

- Adhésion à La Vôge VTT : 20€
- Tenue : 80€
- Inscription: 70€

Juniors

- Adhésion à La Vôge VTT : 20€
- Tenue : 95€
- Inscription: 80€

Licences 1°-2°-3° Catégorie

- Adhésion à La Vôge VTT : 50€ (féminine : 30€)
- Tenue : 95€

Licences Cyclisme pour tous

- Adhésion à La Vôge VTT : 20€ (féminine : 15€)
- Tenue : 80€

Inscription aux compétitions (applicable pour les épreuves à partir du 1 octobre 2017 :

Pour les jeunes de l'Ecole de Vélo, le club continuera à régler intégralement les inscriptions faites par le club via le site Cicleweb. Pour les inscriptions faites directement par les parents, remboursement en fin de saison.

Pour les Cadets/Juniors, prise en charge intégrale des inscriptions

A partir d'Espoir, si les inscriptions sont faites par le club via cicleweb, les inscriptions seront facturées mensuellement aux compétiteurs. Pour tous, en fin de saison, les demandes de remboursement seront étudiées au cas par cas, et sera pris en compte pour définir le montant des remboursements (comme cela avait été instauré par Jérôme), l'implication du compétiteur dans la vie et les actions du club

NB : les inscriptions non honorées ne donneront pas droit au remboursement et seront dues au club le cas échéant.

Team Vosges VTT

Actuellement le club verse annuellement la somme de 2300 euros au Team Vosges VTT

Il y a à ce jour trois jeunes issus de l'Ecole de Vélo :

Le club ayant décidé de renforcer son engagement pour la formation des jeunes, et afin d'être conforme à l'esprit du Team lors de sa création (favoriser l'accès à la compétition des jeunes sortant de l'Ecole de Vélo), il a été décidé pour la saison 2018 de verser au Team Vosges VTT la somme de 250 euros par compétiteurs issus de l'Ecole de Vélo de la Vôge VTT. Ce qui à l'heure actuelle correspond à 20€ près au coût de l'affiliation FFC.

4- Questions diverses:

- La Commune de Hadol cherche une association pour organiser un repas suivi d'un bal le samedi soir de la fête patronale début mai 2018, pour ce faire, la salle polyvalente est mise à disposition gratuitement. Le Comité Directeur décide de répondre favorablement à cette demande.
- Tenue compétiteur Team : Il a été décidé de fournir gracieusement un nouveau maillot aux licenciés du club (depuis plusieurs années) du Team Vosges VTT. Par contre les autres équipements sont à leur charge (cuissard, veste...)

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance a été levée à 21 heures.

La Secrétaire

Sandrine ANTOINE

Le Président

Arnaud BONNAVENTURE